

Nantes, le 12 mai 2022

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

L'UTILISATION DE L'ENERGIE DU VENT EST INDISPENSABLE A LA RÉALISATION DE NOS OBJECTIFS DE DÉCARBONATION DU TRANSPORT MARITIME

Monsieur Le Président,

L'Organisation Maritime Internationale a fixé au transport maritime des objectifs ambitieux de décarbonation. L'Union Européenne et plusieurs pays, dont la France, soutiennent ces objectifs dont la justification n'est plus à démontrer.

Ces objectifs seront pourtant difficiles à atteindre. Le trafic maritime, qui représente le mode de transport de près de 90 % des marchandises échangées dans le monde, poursuit sa croissance. Le déploiement de carburants alternatifs, à faible émission de gaz à effet de serre, rencontre des difficultés d'ordre technique et commercial qui ne pourront être surmontées qu'à moyen terme.

La propulsion des navires grâce à l'énergie du vent, présente la capacité de décarboner fortement et immédiatement le transport maritime. De nombreuses entreprises françaises sont positionnées pour devenir des leaders du secteur dans le monde. Ce mode de propulsion avait été abandonné au début du XX^e siècle, au profit de la facilité offerte par la combustion du pétrole. La propulsion des navires par le vent est de nouveau compétitive, grâce à des technologies innovantes, certaines développées par des équipementiers français et utilisées de manière hybride avec les propulsions thermique et hydrogène. Équipées de logiciels de routage météo permettant de prédire et d'optimiser la puissance obtenue, ces technologies ne nécessitent pas de personnel dédié grâce à leur automatisation mais rendent la navigation de nouveau attractive. Elles peuvent équiper les navires existants ou être intégrées dès la construction sur les nouveaux navires.

Il s'agit de technologies fiables, qui sont souhaitées par les utilisateurs de transport maritime. L'Association des Chargeurs, une coalition de 12 grandes entreprises a lancé en France un appel d'offre, pour des navires propulsés majoritairement par le vent, qui devront être opérationnels dès 2024. La propulsion par le vent permet de réduire dès aujourd'hui la consommation des carburants traditionnels, donc les émissions de polluants et de gaz à effet de serre : de 5 à 20 % pour la flotte existante et de 30 à 80 % pour les navires neufs. C'est également une solution d'avenir : la propulsion par le vent rend possible l'adoption sur des grands navires des carburants alternatifs, difficiles à produire et à stocker. La promotion de la propulsion par le vent n'est pas le fait de rêveurs

nostalgiques du passé. C'est une solution du XXI^e siècle, qui intègre totalement les impératifs économiques et les enjeux socio-environnementaux qui régissent le transport maritime.

Votre mandat se renouvelle pour exercer les plus hautes fonctions dans notre pays. L'association Wind Ship, qui regroupe en France les entreprises engagées dans le développement de la propulsion des navires par le vent, souhaite attirer votre attention sur le rôle majeur que doit jouer l'État pour accompagner cette filière d'excellence, où les acteurs français occupent les premières places. Il est indispensable qu'une stratégie ambitieuse de développement de cette filière soit mise en place, faute de quoi nous ne conserverons pas notre avance. Une réglementation adaptée, le soutien aux armateurs qui se lanceront les premiers, l'aide à l'industrialisation des dispositifs véliques, la valorisation des chargeurs engagés, une communication volontariste sur nos objectifs et nos succès, ainsi que des formations spécifiques, seront autant de mesures bienvenues.

Le développement de la filière française de la propulsion des navires par le vent devrait être une pièce maîtresse de la politique maritime de notre pays car elle se situe à la croisée de l'excellence technologique, de l'efficacité économique et de la transition environnementale du transport maritime.

Wind Ship a publié le livre blanc de la propulsion des navires par le vent que nous serons heureux de venir vous présenter, ainsi que les réalisations et les projets de ce secteur prometteur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, nos sincères salutations.

Florent Violain
Président

